



Paris, le 18 mars 2025

NATURE DES CONTENTIEUX POUR PRISE DE DATE

Deux présentations de la nature des contentieux pour la prise de date vous sont proposées. Une présentation sous forme de liste et une présentation en fonction des pôles et chambres civils du tribunal judiciaire de Paris.

Pour toutes les actions personnelles ou mobilières d'un montant inférieur ou égal à 10 000 euros, qui auraient trait à l'un des contentieux listés ci-dessous, il convient de noter qu'elles relèvent de la procédure orale sans représentation obligatoire et que la prise de date n'est donc pas possible par e.barreau.

1°) Liste des natures de contentieux civils concernés par la prise de date au 1^{er} septembre 2024 :

17EMECH/Abus liberté d'expression (L.29/7/1881)
17EMECH/Respect de la vie privée
17EMECH/Respect de la présomption d'innocence
17EMECH/Dénigrement (hors concurrence déloyale)
17EMECH/Dénonciation calomnieuse ayant source délit presse
17EMECH/Dénonciation téméraire ayant source délit presse
17EMECH/Presse – Droit de réponse
17EMECH/Déréférencement contenu moteur de recherche

ACTIONS EN FAUX

ASSOC/ASSOCIATIONS LOI 1901

CNBF

CTT/RESP/PREJCORPO/Professionnels du droit
CTT/RESP/PREJCORPO/Mise en cause Etat et perso publiques
CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents aériens

CTT/RESP/PREJCORPO/Action de groupe

CTT/RESP/PREJCORPO/Droits des contrats et obligations



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CTT/RESP/PREJCORPO/Concurrence déloyale
CTT/RESP/PREJCORPO/Fournitures EDF
CTT/RESP/PREJCORPO/Responsabilité voyagistes et séjours
CTT/RESP/PREJCORPO/Contrats d'assurance hors constru
CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents et transports hors L.85
CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents de la circulation
CTT/RESP/PREJCORPO/Resp médicale et produits défectueux
CTT/RESP/PREJCORPO/JIVAT

ECO/BANCFIN – Ctt_Resp_Droit bancaire/financier
ECO/BANCFIN – Cautionnement
ECO/BANCFIN – Cessions de créances
ECO/BANCFIN – Action paulienne des banques
ECO/BANCFIN – Rentes viagères
ECO/BANCFIN - Contentieux fiscal/douanier

ECO/PI- Brevet
ECO/PI- Dessin et modèles
ECO/PI- Marques
ECO/PI- Propriété littéraire et artistique

ECO/PROPCOM- Baux commerciaux hors loyers
ECO/PROPCOM- Conv locative immo hors bail habitation
ECO/PROPCOM- Cession de fonds de commerce

ECO/Responsabilité_ professions du chiffre

ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Nullité de société
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Assemblées irrégulières
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Cession de parts sociales
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Litiges entre associés

ECO/ ARBITRAGE _Contentieux de droit commun (arbitrage international/national et hors juge d'appui).

ECO/Resp sociale économique et environnementale

EXEQUATUR (procédure fond- hors référé et PAF)
EXEQUATUR (procédure accélérée au fond)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EXHUMATIONS

FAMILLE/Nullité mariage
FAMILLE/Mainlevée opposition mariage
FAMILLE/Contestation filiation
FAMILLE/Etablissement filiation
FAMILLE/Recherche paternité
FAMILLE/Recherche maternité
FAMILLE/Révocation adoption simple
FAMILLE/Action aux fins de subsides
FAMILLE/Successions et libéralités

IMMO/Vente immo
IMMO/Successions et libéralités
IMMO/Indivision hors JAF et article 1380 CPC
IMMO/Indivisions proc accélérées fond uniquement
IMMO/Construction et assurance constru
IMMO/Copropriété hors paiement charges
IMMO/Servitudes et voisinages
IMMO/Charges de copropriété > 10 000 euros
IMMO/Copropriété proc accélérées fond uniquement

JAF/Divorce
JAF/Divorce post-ONC
JAF/Séparation de corps
JAF/DVH grands-parents
JAF/Enfant confié à un tiers
JAF/Liquidation hors succession
JAF/Révision prestation compensatoire

NATIO/Action déclaratoire de nationalité
NATIO/Action négatoire de nationalité

SOCIAL/Conflits collectifs du travail
SOCIAL/Prévoyance et pôle emploi
SOC/Action assoc agréés consommateurs



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ETAT DES PERSONNES

FAMILLE/Nullité mariage
FAMILLE/Mainlevée opposition mariage
FAMILLE/Contestation filiation
FAMILLE/Etablissement filiation
FAMILLE/Recherche paternité
FAMILLE/Recherche maternité
FAMILLE/Révocation adoption simple
FAMILLE/Action aux fins de subsides



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle de la responsabilité et du préjudice corporel

Pour rappel, ce pôle est compétent dans les contentieux suivants :

- *Actions de groupe ;*
- *La responsabilité de l'Etat du fait du fonctionnement du service public de la justice la responsabilité civile et la vie des sociétés civiles des professionnels du droit, notamment des avocats, des notaires, des administrateurs et mandataires judiciaires, des huissiers de justice, des commissaires-priseurs judiciaires et des experts judiciaires ; la discipline des officiers publics et ministériels (notaires, huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires) ; les affaires mettant en cause des principes de droit international ; l'immunité de juridiction des États étrangers ; les accidents aériens et autres, dans le cadre de conventions internationales ; les emprunts d'État ; les dommages de guerre ; les oppositions à titres exécutoires ; les demandes d'exhumation et les litiges concernant les pompes funèbres et les caveaux de famille ; les actions intentées à la suite d'une hospitalisation sans consentement ; les demandes principales en faux à la suite des inscriptions de faux ; les actions mettant en cause des personnes de droit public ; les demandes en paiement d'une indemnité représentative du préjudice résultant pour le propriétaire de l'application de la servitude de classement d'office en vertu de l'article L. 622-4 du code du patrimoine ;*
- *Droit de la concurrence (hors propriété intellectuelle).*
- *Responsabilité médicale et responsabilité du fait des produits de santé défectueux, accidents de la circulation sauf ceux relevant de la compétence de la première chambre et des quatrième et cinquième chambres, recours contre le Fonds de garantie des assurances obligatoires*
- *Demandes relatives à la réparation du préjudice corporel, liquidation de préjudices corporels des victimes d'infractions pénales, statuant sur intérêt civil, demandes tendant à la réparation des dommages causés par des actes de terrorisme.*

Natures de contentieux pour la prise de date :

1^{ère} chambre, section 1

CTT/RESP/PREJCORPO/Professionnels du droit
CTT/RESP/PREJCORPO/Mise en cause Etat et perso
publiques
Actions en Faux



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

	CNBF Exhumations CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents aériens
1 ^{ère} chambre, section 7	CTT/RESP/PREJCORPO/Action de groupe
19 ^{ème} chambre civile/accidents	CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents et transports hors L.85 CTT/RESP/PREJCORPO/Accidents de la circulation
19 ^{ème} chambre/resp médicale	CTT/RESP/PREJCORPO/Resp médicale et produits défectueux
JIVAT	CTT/RESP/PREJCORPO/JIVAT

Pôle des obligations

Pour rappel, ce pôle est compétent dans les contentieux suivants :

Droit des contrats et obligations - Actions pauliennes autres que celles relevant de la 9^{ème} chambre - Assurances (contrats d'assurances de toute nature, litiges entre sociétés et leurs agents) - Nullité de société, Assemblées irrégulières, Litiges entre associés (hors SCI, SCP, SCM et sociétés civiles des professionnels du droit) - Responsabilité des moniteurs dirigeant des colonies de vacances - Responsabilité dans les activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours - Accidents concernant l'EDF et la RATP à l'exception de ceux relevant de la loi du 5 juillet 1985 - Accidents de transports par rail et aériens autres que ceux relevant de la compétence de la première section de la première chambre

Natures de contentieux pour la prise de date :

4 ^{ème} et 5 ^{ème} chambres civiles	CTT/RESP/PREJCORPO/Droits des contrats et obligations CTT/RESP/PREJCORPO/Concurrence déloyale CTT/RESP/PREJCORPO/Fournitures EDF CTT/RESP/PREJCORPO/Responsabilité voyagistes et séjours
---	---



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

CTT/RESP/PREJCORPO/Contrats d'assurance hors
constru

Pôle patrimoine et immobilier

Pour rappel, ce pôle est compétent pour les contentieux suivants :

- *Indivisions successorales et ventes immobilières*
- *Construction*
- *Copropriété*
- *Relations de voisinage*
- *Servitudes*
- *Expropriation*
- *Procédures accélérées au fond pour certaines actions en matière de copropriété et d'indivisions.*

Natures des contentieux pour la prise de date :

2^{ème} chambre civile

IMMO/Vente immo (Contrats de vente de biens et droits immobiliers - Promesses de vente - Ventes d'immeubles à construire hors responsabilité des constructeurs et assurance construction - Cessions des parts des sociétés immobilières - Mandats de ventes immobilières - Contrats d'échange - Hypothèques - Rentes viagères - Actions pétitoires - Usufruit)

IMMO/Indivisions hors JAF et 1380 CPC (partage d'indivisions conventionnelles - autorisation judiciaire des articles 815-4 et suivants du code civil ne relevant pas de la procédure accélérée au fond)

IMMO/Indivision proc accélérés fond uniquement (demandes relevant de la procédure accélérée au fond en matière d'indivision listées à l'article 1380 du cpc, notamment celles formées en application des articles 813-1, 815-6, 815-9 et 815-11 du code civil)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	FAMILLE/Successions et libéralités (Liquidation et partage des successions - Liquidation et partage de communauté consécutive à un décès- Nullité de testaments et de donations - Délivrance de legs - Liquidation du régime de séparation de biens consécutive à un décès- Reddition de comptes de tutelle)
6 ^{ème} et 7 ^{ème} chambres civiles	IMMO/Construction et assurance constru (responsabilité des constructeurs et de l'architecte - demande en paiement relative à une opération de construction - trouble anormal de voisinage en lien avec une opération de construction - Ventes d'immeubles à construire hors demandes en nullité de la vente)
8 ^{ème} chambre civile	IMMO/Copropriété hors paiement de charges (Toutes responsabilités et contestations découlant de l'application du statut de la copropriété des immeubles - assemblées générales de copropriétaires - syndic - travaux en copropriété – règlement de copropriété et état descriptif de division - organisations différentes excluant l'application du statut de la copropriété dans les ensembles immobiliers) IMMO/Servitudes et voisinages (troubles anormaux du voisinage hors construction)
8 ^{ème} chambre civile Section charges de copropriété	IMMO/Charges de copropriété > 10 000 euros IMMO/Copro proc accélérées fond uniquement (articles 19, 19-2, 21 29-1, 29-1B et 29-3, 41-1 de la loi du 10 juillet 1965; articles 49-1, 42-12, 61 et 61-1 et suivants du décret du 17 mars 1967).



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECO/BANCFIN – Rentes viagères (*hors cession d'immeuble*)
ECO/BANCFIN - Contentieux fiscal/douanier

18^{ème} chambre civile : ECO/PROPCOM- Baux commerciaux hors loyers
ECO/PROPCOM- Conv locative immo hors bail habitation
(*bail professionnel, bail dérogatoire, bail du code civil,
convention d'occupation précaire, sous-location...*)
ECO/PROPCOM- Cession de fonds de commerce

1^{ère} chambre, section 3 : ECO/Responsabilité_ professions du chiffre

ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Nullité de société
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Assemblées irrégulières
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Cession de parts sociales
ECO/SOCCIV- SCP-SCM-SCI_ Litiges entre associés
ASSOC/Associations loi 1901

Arbitrage : ECO/ ARBITRAGE _Contentieux de droit commun (arbitrage
international/national hors juge d'appui).

34^{ème} chambre civile : ECO/Resp sociale économique et environnementale

Pôle social

Ce pôle est compétent pour les contentieux suivants :

*Droit social - Droit des syndicats - Droit de la consommation - Contentieux des retraites
et de la prévoyance*

Natures des contentieux pour la prise de date :

1^{ère} chambre, section 4 : SOCIAL/CONFLITS COLLECTIFS DU TRAVAIL
SOCIAL/PREVOYANCE ET PÔLE EMPLOI
SOC/ACTION ASSOC AGREES CONSOMMATEURS